



31.10.2003 - 16:00 Uhr

**PD: Projet NLFA: la commission entre en matière**

(ots) - La commission des transports et des télécommunications a été informée en détail par des représentants de l'office des transports de l'état de tous les projets de financement des transports publics (FTP). Son attention a porté spécialement sur la NLFA. Elle a discuté dans le détail du renchérissement nominal, du tunnel de base du Ceneri, des investissements préalables à Uri, de la prise en compte de la Suisse orientale et de la rentabilité prévue. Elle a décidé d'entrer en matière sur le message du Conseil fédéral concernant le crédit additionnel et la libération partielle des crédits de la deuxième phase de la NLFA 1 (03.058). Elle entamera l'examen de détail dans sa prochaine séance fixée au 20 novembre 2003.

Entendant placer le débat actuel sur la NLFA (03.058) dans un contexte global, la commission des transports et des télécommunications du Conseil des Etats a entendu des représentants de l'office fédéral des transports sur l'état et les perspectives techniques et financières des quatre projets FTP (NLFA, Rail 2000, raccordements aux LGV et amélioration de la protection contre le bruit). La question évoquée en introduction a porté sur le renchérissement nominal qui affecte le coût global de la NLFA, une évolution due en premier lieu au passage de l'indice zurichois concernant la construction de logements (ZIW) à l'indice de renchérissement de la NLFA (IRN). La commission compte revenir sur ce point à sa prochaine séance. De même, la commission a demandé un complément d'informations sur la construction du tunnel de base du Ceneri. Les questions relatives à la rentabilité, aux investissements préalables et, le cas échéant, aux possibilités de compensation encore existantes seront également inscrites à l'ordre du jour de la prochaine séance. Par 7 voix contre 0 et 4 abstentions, la commission a décidé d'entrer en matière sur le message du Conseil fédéral concernant le crédit additionnel et la libération partielle des crédits de la deuxième phase de la NLFA 1 (03.058). L'examen de détail aura lieu à la prochaine séance de la commission, le 20 novembre 2003. La commission a effectué en outre une visite du centre de formation « Log In » CFF/BLS à Olten et s'est informée auprès des élèves et des apprentis de leurs problèmes et des perspectives offertes par la filière professionnelle dans les transports publics. Le deuxième jour, la commission s'est rendue au centre des paquets poste de Härkingen et a pu assister sur place aux opérations complexes liées à la logistique de l'acheminement des paquets par la Poste suisse. La commission a siégé le 30 et le 31 octobre 2003 à Olten et à Härkingen sous la présidence du conseiller aux Etats Ernst Leuenberger.

Berne, le 31 octobre 2003 Services du Parlement

## Renseignements:

Ernst Leuenberger, conseiller aux Etats, président,  
tél: 031 357 57 57

Edith Bachmann, secrétaire de la commission, tél. 031 322 98 17